

PROCÉDURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE TANIATA

1. STATIONNEMENT

Le stationnement devant l'école est réservé pour le personnel. Les parents doivent utiliser le stationnement près du presbytère ou sur la rue des Écoliers. Pour des raisons de sécurité, merci d'utiliser les trottoirs afin de ne pas circuler dans le stationnement. Les quatre espaces devant l'entrée principale sont réservées pour les véhicules d'urgence et les berlines (transport des élèves).

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de déposer les enfants dans le stationnement réservé au personnel. Cette zone étant réservée aux employés, l'accès y est restreint afin de garantir la sécurité de tous.

Nous vous prions donc de bien vouloir déposer vos enfants dans les zones prévues à cet effet, soit sur la rue des Écoliers ou dans le stationnement à côté du cimetière. Vous retrouverez ces zones en vert sur l'image ci-dessous. La zone en rouge représente le stationnement du personnel.



2. ABSENCES

Nous avons maintenant le **PORTAIL MOZAÏK** qui vous permet d'entrer l'absence de votre enfant. Que ce soit le matin ou pour une date future parce qu'il est malade, sera en retard ou tout autre raison (exemple : un rendez-vous, raison personnelle, etc).

Pour vous inscrire sur le portail, vous pouvez trouver la procédure sur le site de l'école dans l'onglet : « Informations aux parents - Renseignements généraux - Portail Mozaïk - Guide pour les parents »

Lorsque que vous le faites sur le **MOZAÏK**, vous informez tout le personnel de l'école de l'absence ou du retard de votre enfant. Donc, le secrétariat, le service de garde et l'enseignant (e) de votre enfant sont informés.

Si vous ne pouvez pas le faire par **MOZAÏK**, il est important de communiquer avec le secrétariat de l'école au 418-839-4188 ou par courriel : taniata@cssdn.gouv.qc.ca et de laisser un message pour confirmer l'absence de votre enfant.

Départ durant la journée

Dans la mesure du possible, si votre enfant doit quitter pendant la journée pour un rendez-vous, nous vous serions reconnaissants de respecter les heures de classe et de venir chercher votre enfant seulement lors des récréations sur l'heure du dîner ou à la fin des classes.

Absences pour voyage ou activités sportives

Si vous faites le choix de partir en vacances avec votre enfant ou de l'autoriser à pratiquer une activité sur le temps de classe, veuillez noter que nous ne pouvons pas nous engager à vous remettre à l'avance le travail qui sera fait en classe lors de ce congé.

Il est de votre responsabilité de vous informer du travail à reprendre à son retour et à voir à ce que le tout soit fait.

Malheureusement, l'enseignement dispensé en classe, les discussions, les travaux d'équipe ainsi que les activités de manipulation qui permettent à votre enfant de construire ses connaissances et d'acquérir des compétences ne pourront pas être reprises. Il n'y aura pas d'enseignement en ligne offert pour des élèves qui devraient s'absenter pour un voyage et/ou être en confinement suite à un retour de voyage.

3. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Pour vivre dans un milieu calme et sécuritaire et par respect pour ceux qui partagent notre milieu de vie, les élèves sont invités à circuler en marchant et en chuchotant.

Sur les heures de classe, ils circulent en silence par respect pour les élèves au travail.

4. POLITESSE ET CIVISME

À l'École Taniata, les élèves sont invités à interpeller les adultes en utilisant les mots monsieur ou madame devant le prénom. Exemple : madame Chantal ou monsieur Ghislain.

5. VIOLENCE ET INTIMIDATION

Tout forme de violence et d'intimidation sera sanctionnée.

6. COLLATION

Par mesure de prévention pour les élèves allergiques, il est interdit d'avoir des aliments contenant des noix ou des arachides. Le partage des aliments entre élève est interdit. Les gommes et les friandises ne sont pas permises.

Les repas, les collations et les desserts santé doivent être privilégiés. Prendre note que : FRUITS, LÉGUMES, FROMAGES seront toujours de bons choix.

7. OBJETS PERSONNELS

Les objets personnels sont interdits à l'école (objets électroniques, MP3, IPAD, cartes d'échange, cellulaire, petites voitures) sauf pour des activités autorisées. Veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des pertes ou des bris.

A l'école primaire, le cellulaire et la montre intelligente ne sont pas requis pour les activités pédagogiques. Merci de veillez à ce que votre enfant laisse ses appareils à la maison.

8. TENUE VESTIMENTAIRE

En tout temps, incluant le cours d'éducation physique :

- Votre enfant se doit de porter une tenue vestimentaire adaptée et adéquate selon la température. Pendant la saison hivernale, les bottes et les vêtements d'hiver (manteau, pantalon, tuque, mitaines) sont obligatoires.
- **POUR TOUS LES ÉLÈVES**, les mini-jupes, les mini-shorts, les bretelles spaghetti, les gilets trop courts (au-dessus du nombril) sont interdits.

- Pour des raisons de respect, les vêtements pouvant véhiculer des messages de violence ou à caractère irrespectueux ne sont pas tolérés à l'école. Le bas du chandail doit toucher le haut du pantalon ou de la jupe.
- Votre enfant doit posséder deux paires de chaussures : l'une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur.
- Les sandales de plage (gougounes) et les crocs sont interdits pour des raisons de sécurité.

9. PLANCHE À ROULETTES, PATINS À ROUES ALIGNÉES ET TROTTINETTE

L'usage de ces objets est interdit à l'école.

10. BICYCLETTE

Les élèves sont autorisés à venir à l'école à bicyclette avec l'accord des parents.

Conditions d'utilisation de sa bicyclette à l'école

- Respecter les éléments de sécurité du code de la route.
- Port **obligatoire** du casque de sécurité.
- Attacher sa bicyclette avec un cadenas.
- **Ne pas circuler** sur le stationnement et la cour avec sa bicyclette.
- Circuler à **côté** de son vélo dans la pente de la rue des Écoliers.

L'école n'est pas responsable des bris ou des vols. Le non-respect des conditions mentionnées peut entraîner la perte du privilège de venir à l'école à bicyclette.

11. COUR D'ÉCOLE

Nous sensibilisons les élèves à faire des choix de jeux qui n'incluent pas des gestes qui pourraient compromettre la sécurité et le bien-être de tous.

Valeurs	Règles	Raisons	Comportements attendus
RESPECT	J'adopte un comportement respectueux envers tous.	Pour maintenir un milieu de vie harmonieux et agréable.	Je communique positivement.
	Je refuse de participer à toute forme de violence.	Pour développer un savoir-vivre.	J'accepte les différences.
	Je garde les lieux et le matériel propres et en bon état.		J'utilise le matériel, les équipements et les lieux selon l'usage prévu.
			Je range le matériel utilisé.
			Je nettoie le matériel et les lieux après les avoir utilisés.
COLLABORATION	J'agis de façon sécuritaire.	Pour assurer ma sécurité et celle des autres.	Je respecte les mesures de sécurité établies.
	À notre école, nous travaillons ensemble en nous écoutant et en nous aidant.	Pour vivre dans un milieu agréable et fonctionnel, dans un esprit de solidarité	
COHÉRENCE	À notre école, nous respectons les mêmes règles partout et avec tout le monde.	Pour vivre dans un milieu sain et sécuritaire.	J'inclus les autres.
		Pour développer un savoir-être.	Je dénonce toute forme de violence.

Mesures de renforcement	Mesures d'aide et de soutien	Mesures de réparation	Mesures disciplinaires
Soutien aux comportements positifs	Gestion positive des écarts de conduite (mesures logiques et graduées selon les besoins de l'élève)		
Encouragement verbal et positif	Modelage et rappel des comportements attendus	Excuses verbales	Avertissement verbal
Tableau d'honneur	Retrait	Excuses écrites	Avis de manquement mineur ou majeur
Mots d'encouragement	Feuille de route	Rendre service	Message aux parents
Coupons privilège	Contrat d'engagement	Corvée de nettoyage	Confiscation du matériel
Appels ou courriel aux parents pour souligner les bons coups	Rencontre avec le parent	Remplacer, réparer le matériel brisé	Retrait du groupe
Passer du temps de qualité avec un adulte signifiant	Récréation guidée	Rendre ou rembourser ce qui a été pris à l'autre	Reprise de temps perdu ou du travail
Activité privilège	Programme d'habiletés sociales et techniques d'impacts	Faire une attention à l'adulte ou à l'autre élève	Récréation garde à vue
Note positive à l'agenda	Rencontre avec TES et/ou professionnel de l'école	Travail de réflexion	Interdiction de contact
Méritas	Référence aux ressources externes (CISSS, DPJ, etc)		Travail de réflexion
Donner des responsabilités	Soutien par un pair		Feuille de route
Donner des défis aux élèves	Déplacements supervisés		Retenue
Billets « surpris à bien faire »			Suspension interne et/ou externe
			Travaux communautaires

